

Association des comptables généraux accrédités du Canada

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

CGA-Canada croit fermement que la clé d'une reprise soutenue de l'économie et d'une accélération de la croissance économique réside dans un engagement du gouvernement à refondre le système fiscal et à réduire les formalités administratives. Par conséquent, elle fait les deux recommandations suivantes : 1. Moderniser le système fiscal du Canada pour en assurer la simplicité, la transparence et l'efficacité • Déposer et adopter un projet de loi technique à caractère fiscal pour régler la question des mesures fiscales qui ont été proposées, mais n'ont pas été intégrées à la loi • Mettre en place une disposition de réexamen pour prévenir dorénavant l'accumulation de mesures fiscales qui sont proposées sans être adoptées • Nommer un groupe d'experts indépendant qui aura pour mandat de recommander des mesures en vue d'une réforme du système fiscal du Canada (i) 2. Mettre en place des solutions permanentes pour gérer les formalités administratives et remédier au manque d'efficacité de la réglementation • Annoncer l'adoption d'un plan d'action visant la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur la réduction de la paperasse • Convoquer une conférence de dirigeants fédéraux, provinciaux, territoriaux et municipaux dans le but de convenir d'une stratégie de réduction des formalités administratives (ii) Le système fiscal canadien – l'un des plus compliqués du monde – constitue un obstacle de taille aux affaires, à l'investissement, à la création d'emplois, à la compétitivité, à la croissance économique et à la libre circulation des capitaux d'un pays à l'autre. De plus, ce système ne s'est pas adapté à l'évolution rapide du contexte socioéconomique, notamment les grands changements démographiques, les nouvelles réalités du milieu de travail et la composition des familles. Certains partenaires commerciaux du Canada, notamment l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, prennent des mesures pour moderniser leur système fiscal. Le Canada ne peut pas se permettre de rester à la traîne et risquer de devenir un endroit où il est moins intéressant de faire des affaires (iii). Le Canada a besoin d'un système fiscal du 21^e siècle : un système simple, équitable, efficace et transparent établissant des taux d'imposition bas et concurrentiels à l'échelle internationale (iv). En ce qui a trait aux exigences réglementaires fédérales auxquelles sont soumises les petites et moyennes entreprises (PME), il y a encore beaucoup à faire. Selon un rapport récent sur la compétitivité mondiale publié par le Forum économique mondial, la plus grave difficulté à laquelle se heurtent ceux qui veulent faire des affaires au Canada est le manque d'efficacité de la bureaucratie gouvernementale (v). Le gouvernement fédéral doit immédiatement prendre des mesures efficaces pour réduire le fardeau administratif. Il doit également faire preuve de leadership en travaillant avec les dirigeants des ordres de gouvernement provinciaux, territoriaux et municipaux pour élaborer une approche pancanadienne permettant de gérer les effets cumulatifs du fardeau réglementaire. Cette approche aiderait les PME à croître, à prospérer et à créer de l'emploi sans se heurter à des formalités administratives redondantes.

----- (i) On trouve de plus amples informations à ce sujet dans les exposés prébudgétaires que CGA-Canada a présentés, ces dernières années, au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. On peut consulter ces exposés sur le site Web

de CGA-Canada à http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchAndAdvocacy/FederalBudget/Pages/_ca_fb_index.aspx. (ii) Voir le mémoire que CGA-Canada a présenté à la Commission sur la réduction de la paperasse en mars 2011. On peut consulter ce mémoire à http://www.cga-canada.org/fr-CA/DiscussionPapers/ca_rep_submission_red_tape_reduction_commission_2011_f.pdf. (iii) Voir le numéro d'août 2011 du bulletin Point de mire de CGA-Canada, intitulé *La nécessité de simplifier l'impôt — Un défi et une occasion*. On peut consulter ce document à http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2011-08_tax_simplification_f.pdf. (iv) Les constatations suivantes sont ressorties d'un sondage national sur les opinions des Canadiens au sujet des impôts et des crédits d'impôt qui a été effectué par Recherche Nanos, en juin 2012, à la demande de CGA-Canada : - la majorité des Canadiens (81 %) estiment que l'équité est la caractéristique la plus importante d'un système fiscal; - les trois quarts des Canadiens (74 %) jugent qu'il est important d'avoir un « système fiscal efficace »; - la plupart des Canadiens (62 %) jugent qu'il est important d'avoir un « système fiscal simple »; - la plupart des Canadiens (58 %) reconnaissent aussi qu'il est important d'avoir un « système fiscal qui rend le Canada compétitif ». - (Sondage téléphonique national réalisé entre les 26 et 31 mai 2012 auprès d'un échantillon aléatoire de 1 201 Canadiens de 18 ans et plus avec une marge d'erreur de $\pm 2,8$ %, 19 fois sur 20) (v) FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL. The Global Competitiveness Report 2011-2012, page 140 [http://www3.weforum.org/docs/WEF_GCR_Report_2011-12.pdf].

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

CGA-Canada recommande au gouvernement de prendre les mesures suivantes pour promouvoir la création d'emplois au Canada et maximiser les possibilités d'amélioration du commerce intérieur et international. 1. Promouvoir la diversification du commerce international en faisant avancer la stratégie commerciale mondiale du Canada • Conclure les négociations avec l'Union européenne, l'Inde et le Partenariat transpacifique • Chercher à conclure d'autres ententes commerciales notamment en négociant une entente avec le Japon, en tenant des discussions exploratoires avec la Chine et en faisant avancer le projet d'entente plurilatérale sur le commerce des services • Assurer l'efficacité du marché intérieur en collaborant avec les provinces et les territoires pour améliorer le commerce et la mobilité de la main-d'œuvre à l'échelle interprovinciale 2. Pallier les pénuries de main-d'œuvre par le recours à l'immigration et à la formation axée sur les compétences • Poursuivre la réforme du système d'immigration en mettant l'accent sur la mise d'informations utiles et exactes à la disposition des immigrants avant leur arrivée au pays et sur la coopération entre les différentes parties prenantes Faciliter, pour les étudiants étrangers, l'obtention de la résidence permanente canadienne et de permis de travail temporaires pendant leurs études au Canada (i) • Résoudre le problème de la mobilité des étudiants et des chercheurs pour encourager l'éducation permanente et faciliter la mobilité (ii) 3. Moderniser le système fiscal du Canada de manière à offrir aux entreprises un environnement particulièrement propice à la croissance et à la réussite L'engagement sérieux dont le gouvernement a fait preuve à l'égard du commerce international favorisera la création d'un climat propice à la croissance économique à long terme et, en conséquence, à la création d'emplois. Dans cette optique, nous encourageons le gouvernement à faire preuve du même leadership en matière de commerce intérieur lors de la prochaine réunion du Comité du commerce intérieur. Par ailleurs, nous accueillons favorablement les récents progrès accomplis en matière de réforme de l'immigration et nous

encourageons fortement le gouvernement à maintenir et à renforcer son appui au Bureau d'orientation relatif aux titres de compétences étrangers et au Programme canadien d'intégration des immigrants afin de mieux conseiller les immigrants avant leur arrivée et de mieux communiquer avec les parties prenantes au Canada. Comme le système fiscal du Canada a évolué graduellement au cours des quatre dernières décennies (iii), on ne discerne plus clairement s'il fonctionne de manière aussi efficiente qu'il le pourrait ou s'il offre les bons incitatifs pour encourager les entreprises à prendre des décisions judicieuses. Le système fiscal du Canada doit faire l'objet d'un examen approfondi (iv) qui permettra de veiller à ce qu'il favorise la croissance des entreprises et la création d'emplois. -----

----- (i) Trouver un terrain d'entente : Rapport sur le Colloque de CGA-Canada sur les compétences et l'apprentissage organisé par le Forum des politiques publiques, 28 mai 2008 [http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2008-05_skills_and_learning_f.pdf]. (ii) Ibid. (iii) Voir le numéro d'août 2011 du bulletin Point de mire de CGA-Canada, intitulé La nécessité de simplifier l'impôt — Un défi et une occasion. On peut consulter ce document à http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2011-08_tax_simplification_f.pdf. (iv) On trouve de plus amples informations à ce sujet dans la réponse à la question 1.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le vieillissement de la population canadienne présente des défis considérables sur les plans économique et budgétaire, ainsi que sur celui du marché du travail. CGA-Canada recommande au gouvernement d'adopter les mesures suivantes : 1. Investir dans l'éducation, les compétences et la formation • Encourager les jeunes à poursuivre leurs études et travailler de concert avec les provinces pour veiller à ce que les jeunes possèdent les compétences essentielles en littératie et en numératie qui leur permettront de s'adapter constamment au changement • Prendre immédiatement des mesures pour réduire l'écart qui existe, en matière d'éducation, entre les membres des Premières nations qui vivent dans les réserves et l'ensemble de la population canadienne (i) • Confier au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées de la Chambre des communes le mandat d'étudier la performance inégale du Canada en matière de formation en milieu de travail (ii) ainsi que le rôle de l'État 2. Veiller à ce que les régimes publics de pensions et d'épargne-retraite incitent les particuliers à demeurer plus longtemps sur le marché du travail 3. Moderniser le système fiscal pour protéger les recettes gouvernementales Au Canada, une pénurie de travailleurs spécialisés vient s'ajouter au resserrement démographique (iii). Bien que les causes de cette situation et les solutions à y apporter ne soient peut-être pas encore bien comprises, il n'en reste pas moins que certaines mesures initiales semblent s'imposer. D'abord, quel que soit le cheminement professionnel qu'ils choisissent, les jeunes doivent acquérir des compétences essentielles pour pouvoir s'adapter à un marché du travail en constante évolution (iv). Ainsi, ils doivent avoir d'excellentes compétences en communications, en littératie et en numératie – compétences qu'ils ne peuvent obtenir qu'en terminant leurs études secondaires et, de préférence, en faisant quelques études de niveau tertiaire. Deuxièmement, le Canada doit se doter de stratégies permettant d'intégrer à la population active des groupes qui n'y sont pas suffisamment représentés. Il est tout particulièrement critique que les jeunes autochtones du Canada aient les mêmes possibilités que les autres jeunes en matière d'éducation. C'est là un problème qui a été exposé en détail par nombre d'organismes, notamment le bureau du vérificateur général. Troisièmement, tout porte à croire que les employeurs et les employés n'investissent peut-être pas suffisamment dans la formation. Il faut se pencher sur le rôle du gouvernement et pousser l'investigation. Le gouvernement doit en outre améliorer les régimes publics de pensions et d'épargne-retraite de manière que les Canadiens puissent choisir l'âge optimal

auquel quitter le marché du travail, se voir offrir des incitatifs les encourageant à retarder leur départ à la retraite et avoir la possibilité de prendre leur retraite graduellement. Le vieillissement de la population canadienne laisse présager un resserrement budgétaire (v) qui aura une incidence sur tous les ordres de gouvernement, ainsi que sur les finances personnelles des contribuables. C'est là l'argument le plus convaincant pour justifier une réforme qui assurera l'équité, l'efficacité et la compétitivité du système fiscal du Canada (vi). -----

(i) Voir le rapport Le Point de la vérificatrice générale du Canada de juin 2011 (chapitre 4, Les programmes pour les Premières nations dans les réserves) ainsi que le Rapport de la vérificatrice générale du Canada de novembre 2004 (chapitre 5, Affaires indiennes et du Nord Canada — Le programme d'enseignement et l'aide aux étudiants de niveau postsecondaire). (ii) Selon divers rapports et statistiques cités dans Trouver un terrain d'entente : Rapport sur le Colloque de CGA-Canada sur les compétences et l'apprentissage organisé par le Forum des politiques publiques, 28 mai 2008. Voir aussi le rapport Quel est le futur de l'apprentissage au Canada? publié par le Conseil canadien sur l'apprentissage en octobre 2011 [<http://www.ccl-cca.ca/pdfs/CEOCorner/2010-10-11Quelestlefuturdel'apprentissageauCanada.pdf>]. (iii) CHAMBRE DE COMMERCE DU CANADA. Les 10 obstacles à la compétitivité, 2012 [<http://chambertop10.ca/10-barriers/?lang=fr>]. (iv) Trouver un terrain d'entente : Rapport sur le Colloque de CGA-Canada sur les compétences et l'apprentissage organisé par le Forum des politiques publiques, Annexe 3 – Document d'information, 28 mai 2008 [http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2008-05_skills_and_learning_f.pdf]. (v) RAGAN, Christopher. Canada's Looming Fiscal Squeeze, Institut Macdonald-Laurier, version révisée, mars 2012 [<http://people.mcgill.ca/files/christopher.ragan/FSRevised.pdf>]. (vi) On trouve de plus amples informations à ce sujet dans la réponse à la question 1.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Bien que l'on y trouve certains des incitatifs fiscaux les plus généreux du monde en matière de recherche et de développement (R-D), le Canada continue d'accuser un retard sur d'autres pays en ce qui a trait aux dépenses de R-D des entreprises. Il s'agit là d'un facteur qui a une incidence importante sur la faible croissance de la productivité au Canada (i). Pour accroître la productivité, CGA-Canada estime que le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership en adoptant les mesures suivantes : S'engager à instaurer une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat. Cette stratégie pourrait comprendre les éléments suivants : • Accroître les possibilités de financement pour aider les entrepreneurs et les entreprises à démarrer et à prendre de l'expansion • Maintenir des taux d'imposition concurrentiels sur le plan international • Veiller à ce que les politiques fiscales soient axées sur la croissance, favorisent l'investissement et stimulent l'innovation • Trouver des solutions permanentes pour réduire les formalités administratives, notamment en rationalisant les exigences des différents ordres de gouvernement • Accroître les mesures de soutien et les incitatifs relatifs à l'application et à la commercialisation de la R-D • Stimuler les investissements en machines et matériel, lesquels constituent un important facteur de croissance de la productivité (ii) Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle important dans l'économie canadienne, tant sur le plan de la création d'emplois que de la croissance économique et du développement durable. Bien que l'esprit d'entreprise se porte très bien et que le secteur des PME demeure vigoureux, les conditions économiques sont incertaines et fragiles. C'est pourquoi tous les ordres de gouvernement doivent faire passer les besoins des PME en premier et aider ce secteur en améliorant le climat dans lequel il évolue. Comme l'accès au financement est un facteur clé pour les entreprises et les entrepreneurs, le gouvernement doit encourager le recours à

différentes méthodes de financement, notamment les capitaux providentiels et le capital de risque. De plus, dans une conjoncture mondiale où règne l'interdépendance, il est nécessaire d'envisager des options novatrices, comme certains le font, par exemple, en ayant recours au financement participatif (crowdfunding) (iii). Bien que la réduction des taux d'imposition des entreprises soit avantageuse – puisqu'elle permet d'attirer les investisseurs, de faciliter l'observation des obligations fiscales et d'éviter ainsi la possibilité que les contribuables aient recours à une planification fiscale sophistiquée – nos membres nous informent que la complexité du système fiscal demeure une préoccupation de premier plan. Le gouvernement fédéral doit nommer un groupe d'experts indépendant qui aura pour mandat de recommander des mesures de simplification du système fiscal du Canada. De plus, les gouvernements doivent poursuivre les efforts entrepris en vue d'harmoniser la réglementation et de réduire les formalités administratives. L'adoption d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations de la Commission sur la réduction de la paperasse permettrait d'obtenir des résultats mesurables. S'il sait prioriser les PME et tirer parti de leur potentiel, le Canada sera bien placé pour accroître son activité entrepreneuriale, son innovation et sa productivité (iv).

----- (i) Examen du soutien fédéral de la recherche-développement – Document de consultation du groupe d'experts, décembre 2010, page 1 [[http://examen-rd.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/Document-de-consultation.pdf/\\$file/Document-de-consultation.pdf](http://examen-rd.ca/eic/site/033.nsf/vwapj/Document-de-consultation.pdf/$file/Document-de-consultation.pdf)]. (ii) Voir le numéro d'avril 2012 du bulletin Point de mire de CGA-Canada, intitulé Les investissements en machines et matériel : une nécessité pour l'avenir du Canada, [http://www.cga-canada.org/fr-ca/MediaCentre/ResourceLibrary/AreasOfExpertise/Pages/ca_background_ict.aspx]. (iii) On trouve une définition de « financement participatif » dans la banque de données terminologiques Termium [http://termium.com/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&i=&index=ent&__index=ent&srchtxt=crowdfunding]. Voir aussi l'article « Le financement participatif débarque au Québec » sur le site lesaffaires.com [<http://www.lesaffaires.com/archives/generale/le-financement-participatif-debarque-au-quebec/542182>] et l'article « Crowdfunding: Social Networking for Start-Ups », paru dans le numéro de juillet-août 2012 du magazine Statements de CGA-Ontario [<http://www.cgamedia.org/DigitalPublications/StmtsJulyAugust12/index.html#?page=8>]. (iv) On trouve de plus amples informations à ce sujet dans le rapport intitulé Poser les bases d'une stratégie nationale sur l'entrepreneuriat : Le rapport de CGA-Canada sur l'entrepreneuriat, publié en octobre 2010 [http://www.cga-canada.org/fr-ca/ResearchReports/ca_rep_2010-10_entrepreneurship_f.pdf].

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Bien que le Canada se soit sorti de la crise économique mondiale en position stable par rapport à de nombreux autres pays, il doit néanmoins faire face à des défis formidables, notamment le ralentissement de la croissance économique, le déficit à moyen terme et la croissance de la dette, ce qui amène CGA-Canada à proposer les mesures suivantes : 1. Faire de la réforme du système fiscal une grande priorité 2. Veiller au respect des principes budgétaires de base du Canada 3. Faire en sorte que les processus gouvernementaux soient plus ouverts et transparents. CGA-Canada estime que la réforme du système fiscal permettra de résoudre un bon nombre des difficultés du Canada. Il faut ainsi procéder à une réforme exhaustive et efficace du système fiscal, par opposition au recours à des mesures fiscales ciblées (i). Il est à noter qu'une telle réforme cadre bien avec le plan du gouvernement axé sur l'emploi, la croissance et la prospérité à long terme. Le système fiscal est un moteur clé en matière d'investissement, d'entrepreneuriat, de création d'emplois, de productivité, d'innovation, de croissance économique et de réussite globale du Canada. Si elle se fait de façon judicieuse, sous forme d'initiative

n'ayant aucune incidence sur les recettes publiques et faisant intervenir tous les ordres de gouvernement, la simplification fiscale pourrait se traduire par des avantages considérables pour les secteurs public et privé ainsi que pour les particuliers. En ce qui concerne les forces du Canada sur le plan budgétaire, il est important de se rappeler que, si le Canada s'est relativement bien sorti de la turbulence financière et économique mondiale, c'est en raison des nombreuses années de gestion budgétaire prudente qui se sont succédées depuis le milieu des années 1990. En un mot, la mise en place de politiques budgétaires et monétaires judicieuses et la stabilité des finances publiques sont essentielles à la croissance économique et à la prospérité. Enfin, et surtout, il ne faut pas oublier que les citoyens de nombreux pays remettent en question leurs institutions publiques, et notamment leurs gouvernements, parce que ceux-ci ne respectent pas les importants principes que sont la reddition de comptes, l'intégrité et la confiance. Les institutions et les processus démocratiques du Canada ne sont pas à l'abri de telles critiques. Le gouvernement fédéral actuel doit faire plus d'efforts pour veiller à ce que l'ouverture, la transparence, la reddition de comptes et l'inclusion demeurent les caractéristiques essentielles du processus démocratique canadien. Cela signifie que les parlementaires et autres fonctionnaires nommés (par exemple le directeur parlementaire du budget) doivent avoir tous les outils et renseignements dont ils ont besoin pour faire leur travail de leur mieux, qu'il doit y avoir une collaboration accrue entre tous les ordres de gouvernement et que le gouvernement doit communiquer avec le public et travailler avec les groupes communautaires pour améliorer le sort de tous les Canadiens. ----- (i) Selon un sondage national sur les opinions des Canadiens sur les impôts et les crédits d'impôt effectué par Recherche Nanos à la demande de CGA-Canada, près des deux tiers (64 %) des Canadiens préfèrent une baisse globale du taux d'imposition à la préservation des crédits d'impôt. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que plus de la moitié (54 %) des Canadiens estiment que les crédits d'impôt n'ont pas pour effet de changer le comportement des gens de manière positive. (Sondage téléphonique national réalisé entre les 26 et 31 mai 2012 auprès d'un échantillon aléatoire de 1 201 Canadiens de 18 ans et plus avec une marge d'erreur de $\pm 2,8 \%$, 19 fois sur 20).